

s'occuper de questions spécifiques comme les interdictions d'armes chimiques ou radiologiques. Le Comité du désarmement, comme vous le savez, est un organe de négociation dont la priorité est la conclusion d'un traité interdisant les essais nucléaires. Cependant, il ne peut progresser plus rapidement que le lui permettent les États dotés d'armes nucléaires. Malheureusement, l'invasion de l'Afghanistan a entraîné un ralentissement de toutes ces négociations. Nous estimons toutefois qu'il y a lieu de les poursuivre avec toute la diligence voulue. Dans l'intervalle, nos priorités demeurent inchangées.

**Projets
prioritaires**

Notre objectif prioritaire est d'encourager la poursuite des pourparlers sur la limitation des armes stratégiques (SALT). La ratification du traité SALT II par le Sénat américain encouragera la reprise par les superpuissances de pourparlers qui aboutiront, nous l'espérons, à un accord SALT III qui limitera davantage les armes nucléaires stratégiques et renforcera la stabilité de l'équilibre nucléaire. Naturellement, nous savons tous que SALT II est actuellement bloqué au Sénat américain tout comme l'accord de pêche canado-américain, bien que pour des raisons différentes. Il y est bloqué par suite de l'invasion de l'Afghanistan. Le Sénat américain est naturellement peu disposé à ratifier ou, pour reprendre les termes employés dans la Constitution, à recommander et consentir que soit ratifié cet accord. En outre, il est très difficile de prédire quand changera l'état d'esprit du Sénat américain. Je ne peux dire qu'il ait tort d'adopter cette attitude et l'on peut fort bien comprendre sa réaction alors que l'autre superpuissance poursuit ses activités militaires. Cependant, il serait malheureux que l'invasion de l'Afghanistan empêche la ratification de SALT II dans un avenir relativement proche. Dans ce cas, à mon avis, on pourra difficilement parler de progrès quelconques dans le domaine du désarmement. Notre deuxième objectif est de promouvoir la conclusion d'un traité global et multilatéral interdisant les essais d'armes nucléaires.

En troisième lieu, nous participerons à l'élaboration d'une convention visant à interdire toutes les armes chimiques.

En quatrième lieu, nous encouragerons la mise au point d'un régime efficace de non-prolifération s'inspirant du Traité de non-prolifération des armes nucléaires.

En cinquième lieu, nous participerons activement aux négociations visant à limiter et à réduire les forces classiques.

Finalement, nous chercherons, à tous les niveaux, à réaliser notre objectif final: un désarmement général et complet, compatible avec les besoins légitimes de sécurité des États.

Nous portons à ces pourparlers un intérêt tout à fait légitime. Le Canada n'y participe pas toujours directement puisqu'il n'est pas doté personnellement d'armes nucléaires. Cependant, en raison de l'intérêt général que nous y portons, nous participons largement aux discussions générales portant sur toutes ces questions. Le Canada serait certes directement touché par une guerre nucléaire.